



Titre :  Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse/ voie : \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone mobile \_\_\_\_\_ Téléphone fixe \_\_\_\_\_

Adresse email \_\_\_\_\_

**Activité**

<input type="checkbox"/> Menuiserie	310 €
<input type="checkbox"/> Cours menuiserie	550 €
<input type="checkbox"/> Porcelaine	150 €
<input type="checkbox"/> Atelier libre 1j/semaine	90 €
<input type="checkbox"/> Atelier libre 2j/semaine	130 €

Inclus une adhésion annuelle unique de 50 €

Première inscription

Inscrit depuis ANNÉE

Réinscription uniquement

candidat au conseil d'administration

**Règlement**

Banque - n° de chèque	Montant	Date prélèvement
	50 €	adhésion
		30/11/2021
		31/01/2022

**Documents**

⇒  Photo avec prénom nom au dos si non fournis préalablement

⇒  Menuiserie : **Attestation assurance responsabilité civile JJ/MM/AAAA**

⇔  Menuiserie : Règlement intérieur fourni  et approuvé/signé

⇔  Badge n° 00000 00000000-0  Clef portail  Casier n° 000

Avant d'être imprimé, le document pdf peut être rempli avec Adobe Acrobat Reader DC (gratuit), outil « Remplir et signer »

Compte tenu de la crise sanitaire Covid et du souhait de la majorité des adhérents de se réinscrire, le conseil d'administration de l'ALMA a défini que l'année 2020-2021 serait une année blanche.

Les adhérents souhaitant se réinscrire pour 2021-2022 n'ont à régler que l'adhésion annuelle de 50 €. L'activité est reconduite. Les cours de menuiserie reprennent sur la même année.

Merci de respecter le travail administratif en fournissant un dossier d'inscription complet avec toutes les pièces :

- le présent bulletin,
- le règlement par chèque de 50 €,
- l'attestation d'assurance responsabilité civile récente

**Seuls les dossiers complets seront acceptés**

N'hésitez pas à être acteur de l'association en proposant votre candidature pour le conseil d'administration. Voir articles 7 et 8 des [statuts de l'Alma](#).